



Aux élèves des classes de Première et de Terminale et à leurs parents

Chers élèves, chers parents,

Vous vous destinez à des études juridiques (métiers de la magistrature, avocats...) ou de Sciences politiques (Sciences Po Paris, réseau Sciences Po, licences ou double licences) ?

De façon sélective ou non, l'entrée réussie dans l'enseignement supérieur ne s'improvise pas. Pour les formations non sélectives, les savoirs disciplinaires seuls sont insuffisants s'ils ne sont associés à des acquis méthodologiques. Réussir une première année dans le supérieur se joue désormais au lycée. Pour les filières sélectives, il s'agit de concours d'entrée ou d'autres procédures comme l'étude des dossiers des candidats et des épreuves orales. Là encore, une solide préparation est devenue nécessaire voire indispensable.

Madame El MARSAOUI (Droit) et Monsieur PIVIDORI (Sciences politiques) vous proposent une formation de 66 heures en Première et 78 heures en Terminale.

Les objectifs de cette formation sont :

- de donner aux futurs candidats le plus d'atouts possibles à l'écrit comme à l'oral (l'enseignement supérieur réfléchissant de plus en plus en termes de compétences).
- de savoir présenter un projet motivé, assurer une solide Fiche Avenir, préparer un oral d'admission.
- d'être assuré de disposer d'un socle de connaissances adapté aux filières souhaitées.
- de préparer efficacement les concours d'entrée.

Déroulement du cursus de formation :

Pour les Premières, la formation se déroule sur 22 séances de 3 heures le mercredi après-midi, du 18 septembre 2024 au 2 avril 2025 : de 13h30 à 15h00, Sciences politiques ; de 15h30 à 17h00, Droit.

Pour les Terminales, la formation est assurée du 17 septembre 2024 au 3 avril 2025, le mardi de 17h45 à 19h15, Sciences politiques ; le jeudi de 17h45 à 19h15, Droit.

Contenu du cours :

- en lien avec les questions de concours et les premières années de l'enseignement supérieur.
- chaque séance se compose de : compte-rendu et échanges autour de lectures hebdomadaires obligatoires ; un exercice méthodologique en classe ; cours magistral d'environ 1 heure.

Evaluations :

- exercices ponctuels et de fin de semestre.
- pour les Terminales, épreuves de concours blancs les lundi 10 et mardi 11 février 2025 : 8h-11h et 14h-17h ; 6h de Sciences politiques, 6h de Droit.

Comptant sur la participation de tous nos élèves souhaitant intégrer des filières d'excellence, nous nous tenons à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Le Chef d'établissement coordinateur
Monsieur Hautier

Les professeurs de Droit et de Sciences politiques :
Madame El MARSAOUI et Monsieur PIVIDORI

Madame Saloua EL MARSAOUI

-Maître en Droit-Option Droit privé général ;

-Maître en Droit-Option Carrières Judiciaires et Sciences Criminelles

-DESS en Droit international-Mention Administrateur Public et Privé en Afrique

-Institut d'Etudes Judiciaires de Reims (I.E.J)

Le Droit est omniprésent dans la vie quotidienne de chacun, il crée pour tous des contraintes sociales et assure à chacun des garanties, des protections ; nous sommes en ce sens tous des sujets de droit évoluant dans un Etat de droit.

L'objectif de cette initiation au Droit à l'intention de nos lycéens est de les sensibiliser tant aux concepts fondamentaux qu'au lexique spécifique de cette discipline afin qu'elle leur soit dès à présent familière et leur permette ainsi d'aborder sereinement leurs prochaines études de Droit.

Il est également de les initier au raisonnement juridique en les plaçant en situation à travers des cas pratiques extraits de la réalité judiciaire ; je souhaite leur faire ressentir ce qu'est le droit positif, c'est-à-dire le droit dont la vocation est avant tout de trouver application dans le monde réel ; la démarche n'aura par conséquent pas principalement d'inspiration métaphysique, abstraite ou philosophique mais se voudra réaliste.

Programmation annuelle en Droit pour le niveau de Première :

I. La définition du Droit : fonctions, contenu et sources

II. Les divisions du Droit

A- Le droit international

B- Le droit européen

C- Le droit interne, national

1.Le droit public

- a. Le droit constitutionnel
- b. Le droit administratif
- c. Le droit financier

2.Le droit privé

- a. Le droit civil
- b. Le droit commercial
- c. Le droit du travail
- d. Le droit rural
- e. Le droit pénal
- f. Les autres branches du droit

III. Les ordres de juridiction

A- L'ordre constitutionnel- Le Conseil constitutionnel

B- L'ordre judiciaire : les juridictions de première instance, les Cours d'appel, la Cour de Cassation

C- L'ordre administratif : les Tribunaux administratifs, les Cours administratives d'appel, le Conseil d'Etat

IV. Mise en application des notions de droit et de procédure précédemment dégagées dans le cadre de cas pratiques choisis dans les différents domaines du droit

I. Les institutions politiques de la France sous la Ve République

A- La naissance de la V République

B- Le président de la République

C- Le parlement sous la V République

D- La fonction gouvernementale sous la V République

E- La place du Conseil Constitutionnel dans les institutions françaises

II. Quelques exemples de régimes politiques étrangers

A- Les institutions politiques de la Grande-Bretagne

B- Les institutions politiques des Etats-Unis d'Amérique

C- Les institutions politiques de la République fédérale d'Allemagne

D- Les institutions politiques de la Russie

PROGRAMME SCIENCES POLITIQUES PREMIERES 2024-2025

	Semestre 1 : histoire politique de la France 1830-1930
18/09	Prise de contact / Introduction / point méthodologique
25/09	La France des Trois Glorieuses
01/10	La Monarchie de Juillet
08/10	La Deuxième République
15/10	Le Second Empire
06/11	L'installation de la Troisième République
13/11	La République des modérés
20/11	Vers une République radicale
27/11	La vie politique de 1914 à 1918
04/12	Les années 20
11/12	Bilans / Exercices
	Semestre 2 : histoire politique de l'Europe et du monde 1830-1930
08/01	Eveil des nations et Printemps des peuples
15/01	L'unité italienne
22/01	L'unité allemande
29/01	Le système démocratique britannique
05/02	Les défis de l'Autriche-Hongrie et de la Russie tsariste
26/02	La Première Guerre mondiale et ses conséquences
05/03	Le XIX ^e siècle des Etats-Unis
12/03	Japon et Chine à l'aube du XX ^e siècle
19/03	La décadence de l'empire ottoman
26/03	Israël de Moïse au sionisme
02/04	Bilans / Exercices

PROGRAMME SCIENCES POLITIQUES TERMINALES 2024-2025

	Semestre 1 : les relations entre les puissances et les modèles politiques depuis 1930
17/09	La tentation fasciste : l'Europe de l'entre-deux guerres
24/09	Deux symboles des années 30, l'Allemagne et l'Espagne
01/10	Une autre histoire de la Seconde Guerre mondiale
08/10	Les Etats-Unis depuis 1945
15/10	L'URSS et la Russie depuis 1945
05/11	La Chine depuis 1949
12/11	L'Europe depuis 1945
19/11	Le Proche-Orient depuis 1945
26/11	Les relations internationales depuis 1991
03/12	Le continent africain depuis 1960
10/12	Bilans / Exercices
	Semestre 2 : histoire politique, économique et sociale de la France depuis 1930
07/01	Les crises des années 30
14/01	La France de la Seconde Guerre
21/01	La IV ^e République
28/01	Les années de Gaulle
04/02	La France à la fin des Trente Glorieuses
10 et 11/02	Concours blancs / Corrections
25/02	Génération Mitterrand
04/03	Le gaullisme en héritage
11/03	Les espoirs déçus
18/03	Les questions contemporaines du réseau Sciences Po
25/03	Les questions contemporaines du réseau Sciences Po
01/04	Bilans / Exercices

Fiche d'inscription à la Prépa Sciences Politique - Droit

A rapporter ou à renvoyer via Ecole Directe, **avant le 10 septembre 2024**, à la secrétaire du lycée, Mme Parchao

Madame / Monsieur : responsable légal de l'élève
.....de la classe de Terminale ou première..... inscrit mon enfant
à la prépa Sciences Politique – Droit.

Frais pédagogiques correspondant à 66 heures de cours pour les premières et 78 heures pour les terminales

Le montant total des frais pédagogiques est de 590 € pour le programme de première et 690 euros pour le programme de terminale.

Merci de cocher la case de votre choix pour le règlement :

- Paiement par carte bancaire sur Ecole Directe en une seule fois du 9 au 17 septembre 2024
- Paiement en deux fois par prélèvement pour les familles qui ont fait ce choix pour le règlement des factures trimestrielles :
 - 295 euros (première) ou 345 euros (terminale) prélevés en novembre 2024
 - 295 euros (première) ou 345 euros (terminale) prélevés en décembre 2024

Règlement propre à la formation

- L'inscription étant volontaire, la participation à la formation suppose un travail assidu de l'élève.
- L'inscription est valable pour les cours de Sciences-Politiques et de Droit
- La ponctualité et la présence à tous les cours sont exigées.
- L'appel sera fait à chaque cours. Toute absence non justifiée par les parents sera transmise aux familles.
- Une bonne attitude de l'élève, le respect de ses camarades, du travail collectif, du matériel et du professeur sont des attentes légitimes pour la bonne marche des cours.
- L'élève s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement.
- Le montant de la formation sera dû dans son intégralité même si l'élève arrête la formation en cours d'année.